

L'égalité n'a pas à être « performante »

6 mars 2018



« Plus de femmes dans les instances dirigeantes des entreprises, c'est une valeur ajoutée. », « La diversité, c'est bon pour le business. », « Plus d'immigrés, ça améliore la croissance. ». Ces arguments sont de plus en plus fréquents, à gauche comme à droite. Peut-on encore, en France, défendre l'égalité sans conditions, comme un principe fondamental, sans avoir besoin de prouver son « utilité » ? Que se passera-t-il si le coût de l'égalité est prouvé ? Cela justifierait-il les discriminations sexistes, racistes et/ou la fermeture des frontières ?

La survie de l'Etat-providence [1] et des politiques d'égalité semble reposer sur la démonstration que l'égalité est « meilleure pour tous » pour reprendre le titre de l'ouvrage des britanniques Kate Pickett et Richard Wilkinson [2], qui a connu un franc succès dans notre pays. Dans un récent rapport [3], l'OCDE montre par exemple que les politiques de redistribution et d'égalité femmes-hommes sont nécessaires pour augmenter la croissance économique, en particulier parce qu'elles permettent que l'éducation soit un investissement rentable pour tou.te.s et pas seulement pour les plus aisés. De nombreux rapports [4] légitiment ainsi les politiques d'égalité comme un investissement coûtant moins qu'il ne rapporte si l'on tient compte de leur « performance » économique et sociale sur le moyen - long terme.

Il est naïf et/ou cynique de croire que des arguments de justice et d'utilité peuvent cohabiter, sans que les premiers soient conditionnés par les seconds. Dépassons l'attrait de formules telles que le « gagnant-gagnant » ou « la fin justifie les moyens » : il faut assumer qu'une victoire pour certain.e.s est une perte pour d'autres. Il est urgent de dépasser une lecture enchantée où la lutte contre le néolibéralisme justifierait d'avoir recours à la marchandisation de l'égalité. Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes [5], la diversité ou l'immigration, comme une démarche économiquement rationnelle et rentable, c'est les mettre sous conditions de la démonstration de leur performance. En demeure de prouver leur « utilité ».

Le risque est alors double. Si la performance de l'égalité est prouvée, le premier risque est d'enfermer les inégaux dans une mise en scène de leur « plus-value ». Loin de remettre en cause leur assignation à une singularité sexuée ou/et racialisée, il les « modernise ». Concrètement : justifier l'inclusion des femmes ou des « non-blancs » au nom de la rentabilité de la mixité, c'est attendre d'elles/d'eux qu'ils soient et demeurent des compléments rentables (le trop fameux « management au féminin » ou « capital féminin ») et non des égaux. Le second risque est que l'égalité de principe devienne une option sous conditions de performance. Les recherches sur les rapports entre mixité et performance [6] montrent que leur lien de causalité est discuté et discutable. Dans cette logique, s'il est prouvé que les inégalités sont performantes, les politiques discriminatoires et d'exclusion sont légitimées. S'il est démontré que la sortie des femmes de l'emploi et la préférence nationale pourraient contribuer à résorber le chômage, que ferons-nous ?

En procédant à ce type d'argumentation, nous acceptons implicitement d'indexer les choix politiques à des variables économiques. La brèche est ouverte au questionnement sur la « rentabilité » des dépenses publiques de solidarité et de redistribution, en particulier dans le domaine de la santé et de l'éducation. Est-on sûr que les bourses sur critère social « rapportent » plus qu'elles ne coûtent ? Que la gratuité de l'école soit un « plus » pour la croissance ? Qu'il soit économiquement fondé d'héberger des SDF l'hiver ?

Les débats sur les coûts ou les bénéfices liés à l'immigration [7] constituent une bonne illustration de cette évolution idéologique. Le lien entre performance et mixité, et celui entre performance et immigration participent d'une même logique de soumission du politique à l'économique. Quand arrêtera-t-on de justifier les entrées de migrants par leur « apport » à l'économie ou inversement de les refuser du fait de leur coût pour le pays, pour l'Europe ?

La tentation est forte de défendre l'égalité comme une valeur dans laquelle on investit, sans prendre conscience qu'elle est ainsi sacrifiée, en tant que principe de justice, à la valorisation et à la performance de la différence. Finalement, tout se passe aujourd'hui comme si les tenants.e.s de l'égalité abandonnaient la bataille idéologique pour s'en remettre aux thèses néolibérales qu'ils contestent. Pour que l'égalité retrouve un sens et une épaisseur politiques, il faut dénoncer cette ruse de la raison néolibérale, qui consiste à la paralyser, voire à l'empoisonner, en l'exaltant à son profit.

Afin de ne pas être contraint.e de participer à un arbitrage cynique entre les inégalités coûteuses et les inégalités rentables, les politiques d'égalité « performantes » et celles qui ne le sont pas, il faut politiser le principe d'égalité en le libérant de son conditionnement à la performance. C'est accepter de passer par la porte étroite d'un principe de justice d'égalité qui n'a jamais été appliqué pour celles et ceux qui ne font pas partie de la « fraternité républicaine » : les femmes et les « non-blancs ». C'est remettre en cause un mouvement historique et théorique qui les a exclu.e.s au nom de leur prétendue « moins-value » naturelle et qui les inclut aujourd'hui au nom de leur prétendue « plus-value » culturelle, sociale et économique et non en tant que pair.

Pour cela, proclamons « l'égalité est morte, vive l'égalité ! » pour dire la nécessité de faire le diagnostic de l'incompatibilité entre l'application du principe républicain d'égalité et sa justification par son efficacité, qu'elle soit politique, sociale et/ou économique. Loin d'être accessoire, cette justification participe d'un processus de soumission du principe d'égalité aux « valeurs du marché » [8] à travers une sorte de modernisation du mythe de la complémentarité sexuée et raciale.

Réjane Sénac, chargée de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po - CEVIPOF. Auteure de « [L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité](#) », Paris, Presses de Sciences Po, 2015.



Photo : affiche réalisée par Fane Mahamat-Hisseine, Caroline Plard, Océane Mirleau dans le cadre du prix « Jeunesse pour l'égalité » 2015.

[1] Etat providence : ensemble des interventions économiques et sociales de l'Etat. Notre « modèle social ».

[2] Editions Les petits matins, 2013. Préface de Pascal Canfin, alors ministre en charge du développement.

[3] « [Tous concernés. Pourquoi moins d'inégalités profite à tous](#) », OCDE, mai 2015.

[4] Rapport IPP n°12 « [Féminisation et performances économiques et sociales des entreprises](#) », décembre 2015 - Thomas Breda. Etude réalisée dans le cadre d'une [convention entre l'IPP et le Secrétariat d'Etat chargé des Droits](#)

des Femmes ; Bruno Palier, « [La stratégie de l'investissement social](#) », Rapport du Conseil économique social et environnemental, février 2014 ; CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, *L' Apport économique des politiques de diversité à la performance de l'entreprise : le cas des jeunes diplômés d'origine étrangère*, avril 2014.

[5] <http://www.oecd.org/fr/parite/> ; Adema, Willem, « L'égalité hommes-femmes peut stimuler l'économie », L'Observateur de l'OCDE n°298, T1 2014, Éditions OCDE.

[6] Cf. en particulier Julie A. Nelson, "Not-So-Strong Evidence for Gender Differences in Risk Taking", *Feminist Economics*, Jul. 2015

[7] Cf. en particulier les rapports de l'OCDE, ainsi que pour le cas français Xavier Chojnicki, « Bénéfices et coûts de l'immigration : les perspectives macroéconomiques d'une politique d'immigration active », *e-migrinter*, n°12, 2014 ; Hippolyte d'Albis, Ekrame Boubtane, Dramane Coulibaly, *Immigration Policy and Macroeconomic Performance in France*, Documents de Travail du Centre d'Economie de la Sorbonne, 2015.23.

[8] Wendy Brown, *Les Habits neufs de la politique mondiale*, Éditions Les Prairies ordinaires, 2007.

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-egalite-n-a-pas-a-etre-performante>